

No de résolution

Séance ordinaire 1er septembre 2015 Procès-verbal de la séance ORDINAIRE tenue le 1 septembre à 19 heures 30 à l'Édifice municipal, salle du Conseil, sis au 1700, rue principale à Saint-Michel.

Sont présents :

Jean-Guy HAMELIN,

Maire;

Sylvain LAPLANTE,

Conseiller;

Gaston DULUDE,

Conseiller;

Normand BOYER,

Conseiller;

Sylvain LEMIEUX,

Conseiller;

Catherine LEFEBVRE,

Conseillère;

Absence motivée :

Julien DULUDE,

Conseiller;

Assistent également à la séance

Daniel PRINCE,

Directeur général

Caroline PROVOST,

Secrétaire-trésorière adjointe

Romain TRUDEAU,

Inspecteur

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Jean-Guy HAMELIN, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

2015-09/233

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Sylvain LEMIEUX**, appuyée par **Sylvain LAPLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté:

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ADOPTION ORDRE DU JOUR
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1. Adoption du procès-verbal du 4 août 2015
- 3.2. Adoption du procès-verbal du 11 août 20154. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL
 - 4.1. Adoption d'un règlement relatif au déroulement des séances du conseil
 - 4.2. Adoption d'un règlement relatif au contrôle budgétaire et délégation d'autorisation de dépenses
 - 4.3. Festival de Saint-Michel
 - 4.4. Demande d'aide financière Centre Sportif Régional patin libre
 - DE ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
 - 5.1. Adoption des comptes du mois d'août 2015
 - 5.2. Adoption politique relative aux frais de déplacement et remboursement des dépenses
 - 5.3. Régularisation affectation 2014 / fonds de roulement
 - 5.4. Abrogation résolution #201508/230 Embauche de madame Louise Beaulieu
 - 5.5. Embauche de madame Annick Dorais secrétaire-réceptionniste (remplacement congé maternité)
 - 5.6. Prolongement contrat de madame Mélanie Bourgogne, animatrice Les Choupettes
 - 5.7. Appel de candidature poste d'animatrice Les Choupettes
 - 5.8. Démission de madame Lucie Longtin, responsable de la bibliothèque
 - 5.9. Nomination Responsable de la bibliothèque par intérim
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 6.1. Autorisation de signature modification protocole d'entente TRIO Incendie



- 6.2. Dépôt procès-verbal réunion 13 juillet 2015 TRIO Incendie
- 6.3. Journée nationale de reconnaissance des pompiers 4 octobre 2015
- 7. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU
 - 7.1. Rapport d'activité du service août 2015
 - 7.2. Adjudication contrats raccordements (5) au réseau d'égout/ Société 9165-0846 Québec Inc.
 - 7.3. Réfection des rues Robert et Guy / Autorisation de paiement décompte #2
- 8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 8.1. Demande de permis en vertu du PIIA 1627, rue De Genève Construction
 - 8.2. Demande de permis en vertu du PIIA 1625, rue De Lugano Construction
 - 8.3. Demande de permis en vertu du PIIA 1649, rue De Lugano Rénovation
 - 8.4. Demande de permis 1640, rue Robert Dérogation mineure
- 9. LOISIRS ET CULTURE
 - 9.1. Rapport d'activitié du service des loisirs août 2015
 - 9.2. Adoption de la programmation des loisirs automne 2015
 - 9.3. Autorisation de signatures Contrats Professeurs session automne 2015
 - 9.4. Centre Communautaire travaux d'agrandissement / Autorisation de paiement décompte #3
- 10. POUR INFORMATION
 - 10.1. Centre communautaire journée portes ouvertes 19 septembre 2015.
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS (maximum 30 minutes)
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Adoption du procès-verbal du 4 août 2015

Le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2015;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, appuyée par **Normand BOYER**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2015, tel que rédigé.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal du 11 août 2015

Le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 11 août 2015;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvain LEMIEUX**, appuyée par **Gaston DULUDE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

d'adopter le procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 11 août 2015, tel que rédigé.

ADOPTÉE

AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

Adoption du réglement numéro 2015-252 relatif au déroulement des séances du conseil

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été déposé à la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 7 juillet 2015, avec dispense de lecture

CONSIDÉRANT QUE les dispositions de l'article 491 du Code municipal du Québec (L.R.Q. c. C-27.1) permettent au Conseil d'adopter des règlements pour régler la conduite des débats du Conseil et pour le maintien de l'ordre durant ses séances

2015-09/234

2015-09/235

2015-09/236

ormules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)



No de résolution ou annotation

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvain LEMIEUX**, appuyée par **Sylvain LAPLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE le règlement numéro 2015-252 relatif au déroulement des séances du conseil soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE

2015-09/237

Adoption d'un règlement numéro 2015-253 relatif au contrôle budgétaire et délégation d'autorisation de dépenses et de passer des contrats

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été déposé à la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 4 août 2015, avec dispense de lecture.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Normand BOYER**, appuyée par **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE le règlement numéro 2015-253 relatif au contrôle budgétaire et délégation d'autorisation de dépenses et de passer des contrats soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE

Festival de Saint-Michel

Les membres du conseil remercient tous les bénévoles qui ont participé au Festival de Saint-Michel.

2015-09/238

Demande d'aide financière - Centre Sportif Régional - patin libre

Sur proposition de **Normand BOYER**, appuyée par **Gaston DULUDE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

Que ce Conseil accorde une subvention de 1 500,00 \$ pour 3 heures de patin libre par semaine au Centre sportif régional Les Jardins du Québec Inc., pour la saison 2015-2016 et ce, afin que les citoyens de Saint-Michel puissent profiter le plus possible de cette opportunité de pratiquer leur sport.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

2015-09/239

Adoption des comptes du mois d'août 2015

Les comptes du mois ont été envoyés 24 heures avant la présente séance. Le secrétaire-trésorier répond aux questions à la satisfaction des membres du conseil.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvain LEMIEUX**, appuyée par **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

d'adopter les listes des comptes du mois d'août 2015 telles que déposées au montant de 248 569,81 \$, jointes en annexes aux présentes pour en faire partie intégrante, à savoir;

Comptes et salaires payés : 169 397,44 \$

Comptes à payer : 79 172,37 \$

Je soussigné, Daniel Prince, secrétaire-trésorier, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Michel dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Daniel Prince, secrétaire-trésorier

ADOPTÉE



2015-09/240

2015-09/241

2015-09/242

2015-09/243

2015-09/244

Adoption - politique relative aux frais de déplacement et remboursement des dépenses

Sur proposition de **Sylvain LAPLANTE**, appuyée par **Normand BOYER**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE la politique relative aux remboursements des frais de déplacement et autres dépenses, soit adoptée telle que rédigée.

ADOPTÉE

Régularisation - affectation 2014 / fonds de roulement

Attendu qu'en 2014, ce conseil a autorisé une dépense de 150 000,00 \$ financée par un emprunt au fonds de roulement pour des travaux de rénovation à l'hôtel de ville.

Attendu qu'il y a lieu de préciser le nombre d'année pour le remboursement de l'emprunt au fonds de roulement.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, appuyée par **Gaston DULUDE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil fixe à dix (10) ans la période de remboursement de l'emprunt au fonds de roulement par le fonds des activités de fonctionnement.

ADOPTÉE

Abrogation - résolution #2015-08/230 - Embauche de madame Louise Beaulieu

Sur proposition de **Sylvain LEMIEUX**, appuyée par **Normand BOYER**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil abroge la résolution #2015-08/230.

ADOPTÉE

Embauche de madame Annick Dorais - secrétaire-réceptionniste (remplacement congé maternité)

Sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, appuyée par **Sylvain LAPLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil, sur la recommandation du comité de sélection, autorise l'embauche de madame Annick DORAIS comme secrétaire-réceptionniste pendant le congé de maternité de la titulaire, suivant les consitions stipulées dans un contrat de travail à intervenir;

QUE ce conseil autorise le directeur général à signer ledit contrat à intervenir avec Annick DORAIS, pour et au nom de la municipalité de Saint-Michel.

ADOPTÉE

<u>Prolongement - contrat de madame Mélanie Bourgogne, animatrice - Les Choupettes</u>

ATTENDU la démission de madame Anick Viau le 6 août 2015.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvain LEMIEUX**, appuyée par **Normand BOYER**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil prolonge le contrat de madame Mélanie Bourgogne, animatrice de l'activité Les Choupettes pour la période du 14 septembre au 4 décembre 2015;

ADOPTÉE

Appel de candidature - poste d'animatrice - Les Choupettes

Sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, appuyée par **Gaston DULUDE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :



No de résolution ou annotation

QUE ce conseil autorise l'ouverture du poste d'animatrice de l'activité Les Choupettes selon les exigences de la fonction avec comme date d'entrée en fonction en décembre 2015.

ADOPTÉE

Démission de madame Lucie Longtin, responsable de la bibliothèque

QUE ce conseil prend acte de la démission de madame Lucie LONGTIN, responsable de la bibliothèque et la remercie pour ses bons et loyaux services.

2015-09/246

Nomination - Responsable de la bibliothèque par intérim

Sur proposition de **Gaston DULUDE**, appuyée par **Sylvain LEMIEUX**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil désigne madame Mychèle SOREL, à titre de responsable par intérim de la bibliothèque et ce, sur une base bénévole.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2015-09/247

Autorisation de signature - modification - protocole d'entente - TRIO Incendie

Sur proposition de **Sylvain LEMIEUX**, appuyée par **Normand BOYER**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise le Maire à signer le protocole d'entente amendé numéro 2015-Trio- RH-001 relatif à l'embauche d'une ressource intermunicipale en prévention des incendies (risque élevé et très élevé).

ADOPTÉE

<u>Dépôt - procès-verbal - réunion 13 juillet 2015 - TRIO Incendie</u>

Le conseil prend acte du procès-verbal de la séance du comité de sécurité incendie Trio tenue le 13 juillet 2015, tel que rédigé.

Journée nationale de reconnaissance des pompiers - 4 octobre 2015

Le Maire annonce la Journée nationale de reconnaissance des pompiers le 4 octobre 2015.

TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

Rapport d'activité du service - août 2015

Le conseil prend acte du dépôt du rapport d'activité pour le mois d'août 2015.

2015-09/248

Adjudication - contrats - raccordements (5) au réseau d'égout

ATTENDU que la Municipalité a obtenu les approbations nécessaires des propriétaires concernés pour la réalisation des travaux de raccordement de leur immeuble au réseau d'égout municipal.

ATTENDU que ce conseil a procédé par appel d'offres sur invitation auprès de dix (10) entrepreneurs et que six (6) soumissionnaires ont déposés une proposition comme suit;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvain LAPLANTE**, appuyée par **Normand BOYER**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :



QUE ce conseil accepte les soumissions et octroi les contrats de raccordement des immeubles suivants aux plus bas soumissionnaires conformes comme suit;

ADRESSE	ADJUDICATAIRE	MONTANT (taxes exclues)
895, rue Guérin	9165-0846 Québec inc. (M. Richard)	2 865,00 \$
1545, rue Principale	9165-0846 Québec inc. (M. Richard)	4 325,00 \$
1688, rue Principale	9165-0846 Québec inc. (M. Richard)	4 355,00 \$
541, rue Réjean	9165-0846 Québec inc. (M. Richard)	3 668,60 \$
1678, rue Robert (1)	9165-0846 Québec inc. (M. Richard)	1 945,00 \$

ADOPTÉE

Réfection des rues Robert et Guy / Autorisation de paiement - décompte #2

Sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, appuyée par **Gaston DULUDE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise le paiement du décompte # 2 à Sintra inc. pour une somme n'excédent pas la somme de 188 097,06 \$ (taxes exclues), sur recommandation de la firme Tétra Tech, et autorise le secrétaire-trésorier à procéder au paiement.

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2015 au fonds d'investissement suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Demande de permis en vertu du PIIA - 1627, rue De Genève- Construction

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvain LEMIEUX**, appuyée par **Sylvain LAPLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

D'accepter la demande # 2015-08-0025 et autorise l'émission du permis de construction # 2015-08-209, conditionnellement à une modification du plan de construction de manière à hausser la hauteur du bâtiment de 3 pieds.

ADOPTÉE

Demande de permis en vertu du PIIA - 1625, rue De Lugano - Construction

VU la recommandation défavorable du comité consultatif d'urbanisme.

VU les arguments du demandeur.

Les membres du conseil réfère le demandeur au comité consultatif d'urbanisme et advenant une recommandation favorable, les membres du conseil sont en faveur de l'émission du permis.

Demande de permis en vertu du PIIA - 1649, rue De Lugano - Rénovation

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvain LAPLANTE**, appuyée par **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

D'accepter la demande # 2015-08-0027 et autorise l'émission du permis de rénovation # 2015-08-211.

ADOPTÉE

2015-09/249

2015-09/250

2015-09/251

ormules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)



No de résolution

2015-09/252

Demande de permis - 1640, rue Robert - Dérogation mineure

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvain LAPLANTE**, appuyée par **Sylvain LEMIEUX**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

D'accepter la demande # 2015-08-0024 et autorise l'émission du permis # 2015-08-207.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

Rapport d'activitié du service des loisirs - août 2015

Le conseil prend acte du dépôt du rapport d'activité des loisirs pour le mois d'août 2015.

Adoption de la programmation des loisirs – automne 2015

Sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, appuyée par **Normand BOYER**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil adopte la programmation des loisirs pour l'automne 2015.

ADOPTÉE

Autorisation de signatures - Contrats - Professeurs session automne 2015

Sur proposition de **Normand BOYER**, appuyée par **Sylvain LEMIEUX**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise l'embauche de :

- Audrey Perreault;
- Josée Simard;
- Robert St-Jules;
- Rosalie Gamache;
- Stéphanie Hamelin;

à titre de professeur pour divers cours offerts par la Municipalité pour l'automne 2015.

QUE ce conseil autorise Geneviève TARDIF à signer les contrats à intervenir avec les professeurs, pour et au nom de la municipalité de Saint-Michel.

ADOPTÉE

<u>Centre Communautaire - travaux d'agrandissement / Autorisation de paiement - décompte #3</u>

Sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, appuyée par **Normand BOYER**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil, sur recommandation de la firme Julie Dagenais, architecte, autorise le paiement du décompte #3 au montant de 244 117,08 \$ (taxes exclues) et autorise le secrétaire-trésorier à procéder au paiement;

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2015 au fonds du règlement d'emprunt numéro 245 suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2015-09/253

2015-09/254

2015-09/255



2015-09/256

POUR INFORMATION

Centre communautaire - journée portes ouvertes - 19 septembre 2015.

PÉRIODE DE QUESTIONS (maximum 30 minutes)

Le Maire reçoit les questions des citoyens.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de **Normand BOYER**, appuyée par **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QU'à 20h35, de lever la séance.

Jean-Guy HAMELIN, Maire

Daniel PRINCE, Directeur général &

Secrétaire-trésorier